



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version abrégée

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les collectivités rurales

La grande diversité du monde rural constitue sans aucun doute l'une de ses principales caractéristiques. Nous voyons se juxtaposer différentes catégories de milieux ruraux : en certains lieux, ils se décomposent, en d'autres, se maintiennent et ailleurs, se renouvellent. Comment se présente la situation démographique et socioéconomique des collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue? Qu'en est-il des services de proximité et de la dynamique communautaire et associative?

Selon le découpage géographique en vigueur en janvier 2001, l'Abitibi-Témiscamingue, avec ses 93 collectivités rurales, arrive au quatrième rang des régions du Québec à compter le plus grand nombre de milieux ruraux. Près de 53 000 personnes vivent au sein du milieu rural témiscabibien, ce qui représente plus du tiers de la population régionale (36 %). La part de ruraux dans la région est presque trois fois plus élevée que celle du Québec (12,5 %).

Une population rurale

... en perte de vitesse

De 1996 à 2001, la population rurale de l'Abitibi-Témiscamingue est passée de 56 007 à 52 908 personnes, ce qui correspond à une diminution de 5,5 %. La population des collectivités rurales décroît un peu plus rapidement que l'ensemble de la population régionale (-4,5 %). Étonnamment, par contre, la baisse de population est plus importante dans les principales villes de la région (-7 %) qu'elle ne l'est en milieu rural.

... relativement jeune

La population rurale compte une proportion plus élevée de jeunes âgés de 14 ans et moins (22 %) que dans l'ensemble de la région (20 %). Les proportions des 15 à 24 ans, des 25 à 44 ans et des 45 à 64 ans y sont très similaires. Quant aux aînés, leur poids démographique est moins important en milieu rural que dans l'ensemble de la région (9 % contre 11 %).

... moins scolarisée

Règle générale, le niveau de scolarité de la population rurale est faible. En proportion, 46 % des ruraux ont complété moins d'une 13^e année, ce qui est le cas de 41 % de la population régionale. Seulement 9 % des ruraux ont terminé des études

Bien se comprendre

Bien que chacun ait sa petite idée de ce qui est rural ou urbain, il est difficile d'établir une définition de la ruralité qui soit entièrement satisfaisante pour tous. Dans ce portrait, les expressions « milieux ruraux » et « collectivités rurales » désignent les entités géographiques de **2 500 habitants et moins**. Ce seuil permet d'effectuer des comparaisons entre les milieux ruraux de plus petite taille démographique, notamment ceux de 500 habitants et moins. Des études indiquent que les problèmes du monde rural commencent généralement à se manifester en deçà de 2 500 habitants.

universitaires contre 13 % dans l'ensemble de la population. Seule similitude : 30 % des ruraux ont obtenu un diplôme d'études secondaires, alors que cette proportion est de 29 % dans l'ensemble de la population.

... dépendante des ressources

Si le taux d'emploi est de 52,7 % parmi l'ensemble de la population régionale en 2001, il se fixe à 49,7 % parmi les ruraux. Les emplois en milieu rural se distinguent par leur nature et leur caractère saisonnier. Le secteur primaire occupe 20 % de la main-d'œuvre rurale, alors qu'il emploie 14 % de celle de la région. Peu de différence dans le secteur secondaire : 18 % des travailleurs ruraux y occupent un emploi contre 17 % dans la région. Le secteur tertiaire occupe 61,5 % des ruraux, ce qui est moins que dans l'ensemble de la région (70 %).

... un peu moins fortunée

En 2001, le revenu moyen des ménages ruraux, établi à 45 325 \$, est similaire à celui des ménages de la région. Les familles vivant en milieu rural disposent de 50 229 \$, soit 3 000 \$ de moins que l'ensemble des familles de la région (53 283 \$). Le revenu d'emploi reflète le taux d'activité mais aussi la nature des occupations. Avec un revenu d'emploi à temps complet de 36 158 \$, les ruraux enregistrent un manque à gagner de 2 800 \$ annuellement comparativement aux salariés de la région (38 988 \$).

... mais qui construit !

Environ 20 685 habitations sont situées dans les collectivités rurales, ce qui correspond à plus du tiers de la totalité des logements de la région. Malgré une diminution de la population dans certains milieux ruraux, ce sont tout de même 45 % de toutes les mises en chantier de la région qui se sont érigées dans les collectivités rurales entre 1991 à 2001.

Cette version abrégée du portrait des collectivités rurales a été réalisée en septembre 2005 et sera éventuellement remise à jour. Surveillez l'onglet Publications de notre site Internet pour en obtenir la plus récente version ou encore pour consulter l'édition intégrale : www.observat.qc.ca

Les très petites collectivités

(moins de 500 habitants)

En 2001, 13 746 ruraux résidaient dans les collectivités rurales de moins de 500 habitants. Ces ruraux représentent 9 % de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue, mais plus du quart de la population rurale. Entre 1996 et 2001, la population de ces très petites collectivités est passée de 13 314 à 13 746 personnes, ce qui correspond à une croissance démographique de 3 %. La population rurale vivant dans les très petites collectivités est confrontée à divers problèmes :

Veilleissement de la population

La structure des âges de la population des très petites collectivités se distingue à deux égards de celle de l'ensemble des milieux ruraux. Le poids démographique des jeunes de 15 à 24 ans y est moins élevé (13 % contre 14 %) et celui des aînés, plus important (11 % contre 9 %).

Sous-scolarisation importante

Plus de la moitié de la population des très petites localités rurales n'a aucun diplôme (52 %), alors que ce taux est de 46 % dans l'ensemble des milieux ruraux. À l'opposé, 21 % des ruraux de ces collectivités ont fait des études collégiales ou universitaires contre 24 % chez tous les ruraux de la région.

Peu de diversification économique

Au chapitre de l'emploi, plus du quart (27,5 %) des personnes de ces collectivités travaillent dans le secteur primaire, 17,5 % dans le secondaire et 56 % dans le tertiaire. Le taux de chômage, de 20 % en 2001, est de beaucoup supérieur à celui de tous les ruraux (16 %), déjà plus élevé que celui de l'ensemble de la population régionale (14 %).

Faiblesse des niveaux de revenu

Dans les très petites collectivités, le revenu moyen des ménages, des familles ou d'emploi sont nettement moins élevés que dans l'ensemble des milieux ruraux et donc, inférieurs à ceux de l'ensemble de la région. Quant aux personnes vivant sous le seuil de faible revenu, leur part est de 17,4 % comparativement à 13,9 % dans l'ensemble des milieux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Infrastructure de services plus ténue

À première vue, les services publics, commerciaux, éducatifs, socioculturels et de loisirs tendent à être plus ténus dans les très petites collectivités qu'ailleurs en milieu rural. Toutefois, plus des trois quarts d'entre elles possèdent une salle communautaire (86 %), une épicerie-dépanneur (81 %), un comptoir postal (79 %) et une église (76 %).

La vie associative et communautaire dans les très petites collectivités gravite autour de 350 comités ou associations bénévoles. Parmi ces collectivités :

- 74 % ont un conseil de fabrique;
- 71 % ont un journal communautaire;
- 69 % ont un club de l'âge d'or;
- 67 % ont un centre d'accès communautaire à Internet.

Les petites collectivités

(de 500 à 999 habitants)

En 2001, les collectivités rurales de 500 à 999 habitants abritaient 16 958 ruraux, soit 11 % de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue, ou le tiers de la population rurale. Entre 1996 et 2001, la population de ces milieux a diminué de 13 %, passant de 19 443 à 16 958 personnes.

Les ruraux vivant dans ces petites collectivités partagent plusieurs points en commun avec l'ensemble de la population rurale de la région. Leur niveau de scolarisation, leur structure économique ainsi que leurs revenus se présentent de façon très similaire. Le taux de chômage, de 18 % en 2001, est supérieur à celui de tous les ruraux (16 %) et donc, de l'ensemble de la population régionale (14 %). Toutefois, certaines caractéristiques sont intéressantes à mentionner.

Jeunesse relativement importante

Parmi la population des collectivités de cette taille, 23 % sont âgés de 14 ans et moins, ce qui est plus important que dans l'ensemble des milieux ruraux (22 %) et que pour l'ensemble de la région (20 %). Les 15 à 24 ans ainsi que les 25 à 44 ans y sont tout aussi nombreux, en proportion, qu'ailleurs en milieu rural et même que dans l'ensemble de la région. Par conséquent, le poids démographique des 45 ans et plus y est moins important (33 % contre 35 %).

Présence intéressante d'immigrants ruraux

En Abitibi-Témiscamingue, 430 personnes immigrantes vivent en milieu rural. Parmi elles, 185 habitent les collectivités rurales comptant 500 à 999 habitants, ce qui représente plus de quatre immigrants ruraux sur dix.

Expansion du milieu bâti

Malgré une baisse de la population, 1 120 nouvelles résidences ont été érigées au sein des localités de cette taille entre 1991 et 2001. Ces nouveaux logements représentent 42 % de toutes les mises en chantier du milieu rural de la région pour cette période (2 675).

Infrastructure de services plus étoffée

Comparativement aux très petites collectivités, les localités de 500 à 999 habitants sont plus nombreuses, en proportion, à posséder des équipements et services publics, commerciaux, éducatifs, socioculturels et de loisirs. Plus des trois quarts possèdent une église (90 %), une école primaire (88 %), une salle communautaire (88 %), une épicerie-dépanneur (84 %), un

comptoir postal (84 %), un garage municipal (76 %), un terrain de balle (76 %) et une bibliothèque (76 %).

La vie associative et communautaire dans ces petites collectivités gravite autour de 230 comités ou associations bénévoles. Parmi ces collectivités :

- 84 % ont un conseil de fabrique;
- 76 % ont un club de l'âge d'or;
- 72 % ont un journal communautaire;
- 68 % ont un comité de bibliothèque;
- 68 % ont un comité sports et loisirs.

Collectivités de moins de 500 habitants :
Winneway, Champneuf, Val-Saint-Gilles, Lac-Chicobi, Rochebaucourt, Kitcisakik, Moffet, Eagle Village, St-Lambert, Launay, Rapide-Danseur, Belcourt, Guérin, La Morandière, Laforce, Authier, Chazel, Angliers, Authier-Nord, Fugèreville, Clerval, Rémigny, Cloutier, Latulipe-et-Gaboury, Rollet, Belleterre, Ste-Hélène-de-Mancebourg, Arntfield, La Reine, Destor, La Motte, Nédélec, St-Eugène-de-Guigues, Berry, Pikogan, Roquemaure, St-Dominique-du-Rosaire, Gallichan, Cléricy, Lac-Fouillac, Rivière-Kipawa, Lac-Granet et Rivière-Ojima.

Collectivités de 500 à 999 habitants :
Taschereau (vl), Kipawa, Timiskaming, Taschereau (m), Clermont, Macamic (p), St-Marc-de-Figuery, Pouliaries, La Corne, St-Édouard-de-Fabre, Béarn, Duparquet, Preissac, Dupuy, St-Mathieu-d'Harricana, D'Alembert, Cadillac, Montbeillard, Mont-Brun, Bellecombe, Colombourg, Laverlochère, Duhamel-Ouest, Ste-Gertrude-Manneville, St-Félix-de-Dalquier, Ste-Germaine-Boulé, Vassan et Lac-Simon.

Les collectivités les plus peuplées (de 1 000 à 2 499 habitants)

En 2001, 22 200 ruraux résidaient dans les collectivités comptant de 1 000 à 2 499 habitants. Cela représente 15 % de la population totale de la région, mais 42 % de la population rurale. Entre 1996 et 2001, la population de ces localités a diminué de 4,5 %, passant de 23 250 à 22 204 personnes. Les ruraux qui résident dans ces collectivités se démarquent à plusieurs égards de ceux vivant dans l'ensemble des milieux ruraux et même de la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

Des baby boomers omniprésents

Parmi la population rurale de ces collectivités, plus du quart est âgée de 45 à 64 ans (26 %), ce qui est légèrement plus élevé que dans l'ensemble des milieux ruraux (25 %). La part des 15 à 24 ans et des aînés est importante dans les localités de 1 000 à 1 499 habitants. Dans les collectivités les plus peuplées, il y a autant de jeunes de 24 ans et moins qu'ailleurs, mais davantage de personnes âgées de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans. Par conséquent, le poids démographique des aînés y est moins important que dans l'ensemble des milieux ruraux (7 % contre 9 %) ainsi que de la région (11 %).

Une population scolarisée

Tant dans les collectivités de 1 000 à 1 499 habitants que dans celles de 1 500 à 2 499, le taux de sous-scolarisation de la population est plus bas que celui de l'ensemble des milieux ruraux. Il s'agit respectivement de 45 % et de 38 % contre 46 %. Pour les ruraux des localités de 1 500 à 2 499 habitants, on compte beaucoup plus de personnes ayant complété des études secondaires, collégiales et universitaires que dans l'ensemble du milieu rural témiscabibien (62 % comparativement à 54 %).

Indicateurs selon la taille démographique de la collectivité rurale, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Moins de 500	500 à 999	1 000 à 1 499	1 500 à 2 499	Moins de 2 500 habitants	Ensemble de la région
Moins de 15 ans	21,7 %	22,8 %	20,4 %	21,8 %	21,8 %	20,2 %
15-24 ans	12,7 %	13,9 %	14,7 %	13,6 %	13,8 %	13,7 %
25-44 ans	28,3 %	29,9 %	28,9 %	31,8 %	29,5 %	30,0 %
45-64 ans	24,7 %	24,6 %	25,9 %	26,2 %	25,1 %	25,3 %
65 ans et plus	10,8 %	8,8 %	10,1 %	6,8 %	9,3 %	10,7 %
Moins de 13 années	51,9 %	46,2 %	44,7 %	38,0 %	45,9 %	40,8 %
Études secondaires	27,2 %	30,2 %	29,8 %	32,9 %	29,8 %	29,1 %
Études collégiales	13,7 %	15,4 %	15,4 %	17,0 %	15,3 %	17,4 %
Études universitaires	7,0 %	8,0 %	10,2 %	11,9 %	8,9 %	12,6 %
Taux d'activité	54,8 %	57,7 %	59,8 %	65,0 %	59,5 %	61,2 %
Taux d'emploi	43,8 %	47,4 %	50,2 %	56,9 %	49,7 %	52,7 %
Taux de chômage	20,3 %	17,8 %	16,0 %	12,5 %	16,3 %	14,0 %
Primaire	27,5 %	19,8 %	15,7 %	15,6 %	19,8 %	13,7 %
Secondaire	17,2 %	19,0 %	18,2 %	18,8 %	18,4 %	16,7 %
Tertiaire	55,7 %	60,4 %	65,8 %	65,6 %	61,5 %	69,6 %
\$ moyen emploi	31 445 \$	35 771 \$	36 492 \$	40 553 \$	36 158 \$	38 988 \$
\$ moyen des familles	43 248 \$	50 163 \$	52 472 \$	56 012 \$	50 229 \$	53 283 \$
\$ moyen du ménage	38 949 \$	45 787 \$	45 952 \$	51 547 \$	45 325 \$	45 624 \$

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Une population active sur le marché du travail

Dès que la population atteint plus de 1 000 habitants, les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés que dans le milieu rural. Dans les collectivités de 1 500 à 2 499 habitants, le taux de chômage chute sous la barre du taux régional. C'est d'ailleurs là que l'on enregistre les taux d'activité et d'emploi les plus élevés du milieu rural, taux qui surpassent ceux de la région. Les ruraux qui habitent les localités de 1 500 à 2 499 habitants travaillent dans une forte proportion à l'extérieur de leur municipalité de résidence (69 % contre 61 % chez les ruraux de la région).

Une structure occupationnelle plus diversifiée

Au chapitre de l'emploi, moins de personnes vivant dans les collectivités de 1 000 à 2 499 occupent un emploi dans le secteur primaire. Il s'agit de 16 % d'entre elles comparativement à 20 % pour tous les ruraux. Une même proportion de ruraux travaille dans le secteur secondaire (18 %). Le tertiaire occupe ainsi une plus grande part de la main-d'œuvre rurale : les deux tiers y occupent un emploi comparativement à 61,5 % dans l'ensemble du milieu rural. Cela demeure toutefois moins élevé que la moyenne régionale (70 %).

Une plus grande aisance financière

Parmi l'ensemble des milieux ruraux, les conditions financières sont plus intéressantes pour la population habitant les localités comptant entre 1 000 et 2 499 habitants. Par ailleurs, les ruraux des communautés de 1 500 à 2 499 habitants se distinguent favorablement de la moyenne régionale pour les revenus moyens d'emploi et des familles. Il s'agit de revenus respectifs de 40 553 \$ et 56 012 \$ comparativement à 38 988 \$ et 53 283 \$ dans l'ensemble de la région.

Infrastructure de services diversifiés

Comparativement aux autres collectivités rurales, les localités de 1 000 à 2 499 habitants semblent fournir plusieurs biens et services d'usage courant. Plus des trois quarts possèdent une église, une épicerie-dépanneur, un poste d'essence, une salle communautaire et un terrain de balle (94 %), une école primaire, un restaurant et un comptoir postal (88 %), un garage municipal, une caserne de pompiers, un parc public et une bibliothèque (81 %).

La vie associative et communautaire dans ces collectivités gravite autour de 200 comités ou associations bénévoles. Parmi ces collectivités :

- 94 % ont un comité de pompiers volontaires et un conseil de fabrique;
- 88 % ont un club de l'âge d'or, un journal communautaire et comité sports et loisirs;
- 81 % ont un local/maison de jeunes, un comité d'embellissement et un club philanthropique;
- 75 % ont un comité de bibliothèque.

Même dans les collectivités rurales les plus peuplées, il y a davantage de personnes peu scolarisées et moins de fortement scolarisées que dans l'ensemble de la région.

La ruralité et ses voisins

Après avoir analysé une ruralité correspondant aux petites collectivités de moins de 2 500 habitants, trois territoires de MRC ont des localités comptant entre 2 500 à 4 999 habitants. Évain, Sullivan, Malartic, Senneterre, Ville-Marie et Témiscaming se différencient des collectivités de 2 500 habitants et moins à plusieurs égards. Pour les petites collectivités rurales avoisinantes, ces milieux constituent un pôle qui peut prendre figure de « centres de services ». Toutefois, tous n'exerceront pas le même rôle en tant que dispensateurs de services sur le milieu rural environnant.

« Les centres de services sont assimilables au dernier échelon de l'armature urbaine ou encore aux strates supérieures de peuplement du monde rural »

Clermont Dugas. *Le monde rural québécois et ses centres de services*, p. 67.

La population résidant dans les centres de services affiche un niveau de scolarité plus élevé de même qu'une participation au marché du travail plus intéressante que celle des ruraux de la région. D'ailleurs, la situation de l'emploi de la main-d'œuvre habitant les centres de services est plus favorable que celle des résidents des villes et même, de celle de toute la population témiscabitiébienne. Tous les revenus (emploi, ménages et familles) y sont plus élevés, en moyenne, qu'ils ne le sont partout ailleurs dans la région.

Au chapitre de la structure économique, le secteur primaire attire une proportion deux fois moins importante de travailleurs dans les centres de services que dans les milieux ruraux (10 % contre 20 %). Le secteur secondaire occupe 18 % de la main-d'œuvre des centres de services, alors qu'il emploie 24 % de celle des milieux ruraux. Enfin, les deux tiers de la main-d'œuvre active dans les centres de services travaillent dans le secteur tertiaire, comparativement à 61 % dans les collectivités rurales.

Quelques indicateurs des collectivités de 2 500 habitants et moins et de 2 500 habitants et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Moins de 2 500 habitants	2 500 à 4 999 habitants	5 000 habitants et plus	Ensemble de la région
Moins de 13 années	45,9 %	39,3 %	37,5 %	40,8 %
Études secondaires	29,8 %	31,7 %	27,9 %	29,1 %
Études collégiales	15,3 %	18,0 %	18,9 %	17,4 %
Études universitaires	8,9 %	11,0 %	15,7 %	12,6 %
Taux d'activité	59,5 %	62,6 %	62,1 %	61,2 %
Taux d'emploi	49,7 %	55,5 %	54,1 %	52,7 %
Taux de chômage	16,3 %	11,5 %	12,9 %	14,0 %
Primaire	19,8 %	9,8 %	10,2 %	13,7 %
Secondaire	18,4 %	23,9 %	13,3 %	16,7 %
Tertiaire	61,5 %	66,1 %	76,5 %	69,6 %
\$ moyen emploi	36 158 \$	41 978 \$	40 099 \$	38 988 \$
\$ moyen des familles	50 229 \$	56 389 \$	54 943 \$	53 283 \$
\$ moyen du ménage	45 325 \$	48 280 \$	45 072 \$	45 624 \$

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

La ruralité dans tous ses états

La Politique nationale de la ruralité s'applique à 89 municipalités, territoires non organisés et réserves ou établissements autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue. Parmi ces territoires, 84 comptent 2 500 habitants et moins et 5 dénombrent plus de 2 500 habitants. Dans le cadre de la Politique, un indice de développement négatif indique une collectivité rurale en difficulté socioéconomique.

À l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue, cette caractérisation pour 2001 fait ressortir clairement les difficultés rencontrées par le milieu rural, difficultés qui se profilaient d'ailleurs en 1996. Sur les 84 collectivités rurales de 2 500 habitants et moins, 60 ont un indice de développement négatif en 2001, ce qui correspond à 71 % des localités rurales de la région. Selon l'indice de développement de 1996, 50 collectivités rurales sur 84 enregistraient un indice de développement négatif.

À l'échelle des MRC, il y a toujours plus de la moitié des collectivités rurales qui ont un indice de développement négatif en 2001. Dans la MRC d'Abitibi-Ouest, 83 % des communautés rurales enregistrent un indice négatif. Il en va de 82 % dans la MRC de Témiscamingue et de 61 % dans la MRC d'Abitibi. Les territoires de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or affichent des proportions respectives de 55 % et 56 % de localités rurales en difficulté socioéconomique.

Le pacte rural

Le pacte rural constitue le principal levier de la politique. Il s'agit essentiellement d'une entente entre le gouvernement et chacune des MRC comportant une partie du territoire reconnu comme étant rural en vue de soutenir et renforcer le développement des milieux ruraux. Depuis la signature des pactes ruraux, 96 projets ont été financés. La très grande majorité vise le maintien, la survie et l'amélioration du cadre naturel et des services publics ou communautaires des milieux. Plusieurs projets sont liés à l'amélioration d'aires de jeux, à la création de parcs récréatifs ou naturels, à la mise en place de système de transport en milieu rural, de lieux liés à la jeunesse ou aux nouvelles technologies de communication.

Un portrait des collectivités rurales a été réalisé pour chaque territoire de MRC selon les mêmes indicateurs démographiques et socioéconomiques que ceux présentés dans cette version abrégée.

Consultez la version intégrale de ce portrait, sur notre site Internet.